



Réforme Blanquer dans les écoles de quartiers populaires : peut mieux faire



CHRONIQUE. Cinq ans après le dédoublement de l'ensemble des classes de CP et CE1 des écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP +), le ministère de l'Éducation nationale dresse un premier bilan contrasté. La limitation du nombre d'élèves à douze, puis finalement quinze, dans les classes de CP et de CE1 des écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP) a été une des mesures phares du premier quinquennat d'Emmanuel Macron et du passage rue de Grenelle de Jean-Michel Blanquer. Face aux difficultés rencontrées par les élèves issus des quartiers populaires, en français comme en mathématiques, l'idée était de leur offrir des conditions d'apprentissage bien plus confortables et nécessairement profitables.

La mise ne place se fit progressivement à partir de la rentrée 2017 pour finir par concerner, en 2020, tous les enfants scolarisés en REP et REP+ des classes de grande section de maternelle, CP et CE1.

En ce mois de février 2026, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale sort une note qui en dresse un premier bilan dont le résultat apparaît mitigé, notamment au regard des moyens engagés (évalués en 2017 à 5 milliards d'euros).

Des progrès à court terme seulement

Une étude de 2021 portant sur la première cohorte entrée dans ces classes en 2017 (en REP+) avait permis de montrer les effets positifs de la réduction de la taille de classe. « En fin de CE1, soit après deux années de scolarisation en classe réduite, les élèves de REP + ont, en français et mathématiques, des résultats significativement supérieurs aux élèves scolarisés dans des écoles de REP ayant des caractéristiques similaires mais n'ayant pas bénéficié de la réforme », affirme ainsi la Depp, venant confirmer que ce dispositif est un réel outil de la réduction des inégalités sociales à l'école. Les progrès des élèves sont surtout visibles en CP et subsistent en CE1.





La nouvelle note de la Depp, en faisant état des études sur les cohortes suivantes, vient confirmer, de manière générale, une plus forte progression des élèves scolarisés en éducation prioritaire. Toutefois, les analyses indiquent que les bénéficiaires de court terme observés en fin de CP jusqu'en fin de CE1 n'apparaissent plus à l'entrée de sixième, en français comme en mathématiques (sauf, et c'est notable, dans les départements et régions d'outre-mer).

Par conséquent, mais le constat demande à être confirmé par les études à venir sur les cohortes suivantes, il ne semble pas y avoir d'effets durables de la réforme pour ces élèves qui intègrent, à partir du CE2, des classes à effectifs normaux (environ 22 élèves par classe en moyenne en REP et REP+).

Formation des enseignants

Comment expliquer cela ? Il est vrai, tout d'abord, que les cohortes étudiées ont souffert de la fermeture des écoles au moment de la crise du Covid (durant les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021) en sachant que les populations socialement défavorisées en ont davantage pâti. Il faudra donc attendre de prochaines études prévues sur d'autres cohortes pour mesurer les conséquences de ce paramètre.

D'autre part, quand les élèves réintègrent des classes non dédoublées, il arrive qu'ils se retrouvent dans des ambiances parfois peu propices au travail scolaire : certains élèves sont en difficulté voire en souffrance, ce qui est plus difficilement gérable à effectif complet et pénalise nécessairement les élèves de REP+ qui demandent une forte attention.

De plus, si les enseignants qui travaillent dans les réseaux d'éducation prioritaire voient leurs conditions de travail s'améliorer en grande section, en CP et en CE1, il semble que « de manière générale, l'étude des pratiques enseignantes en classe réduite [...] ne fait pas apparaître de changement très net ». Cela revient à dire que si le climat de classe est moins perturbé et le sentiment d'efficacité personnelle des professeurs est renforcé, et malgré quelques progrès observés (différenciation pédagogique, pédagogie active, stimulation cognitive par exemple), les pratiques n'ont pas connu de modifications majeures, ce qui est également vrai dans les classes non dédoublées.

Par conséquent, la formation des enseignants à des approches pédagogiques renouvelées et adaptées apparaît comme une nécessité pour en profiter au mieux, dans toutes les classes, dédoublées ou non. La réforme du recrutement à bac + 3 qui débouche sur deux années d'alternance entre enseignement et formation devrait offrir la possibilité d'acculturer les nouveaux professeurs à de nouvelles pratiques pédagogiques.

Mais l'expérience est également nécessaire et faire appel à des enseignants chevronnés (ce sont les jeunes professeurs qui sont mutés en REP et REP+) est une autre possibilité, à la condition d'entamer une réflexion sur le système de mutation et de rémunération des enseignants, ce qui est déjà plus compliqué.

D'autre part, les élèves présentant des troubles d'apprentissage, plus nombreux en REP et REP +, devraient pouvoir être pris en charge de manière individuelle, pour un suivi de long terme et le plus tôt possible, ce qui est le rôle des Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), dont





le nombre, qui a fortement chuté à partir de 2007, n'a jamais retrouvé son niveau d'alors (un tiers des effectifs en moins).

En réalité, afin que perdurent dans le temps les progrès des élèves permis par la réforme Blanquer, la note de la Depp invite l'Éducation nationale à engager une réflexion globale afin que les réformes épousent une approche systémique, seule à même d'œuvrer efficacement contre les inégalités scolaires et sociales que l'école ne parvient toujours pas, aujourd'hui, à réduire. *Iannis RODER, directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès.

*Iannis Roder, directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès.

